



COMMUNE D'AUSSONNE



EXTRAIT N° 68/2015
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 22 Votants : 26 Procurations : 04

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 29 SEP. 2015

Affiché le : 29 SEP. 2015

L'An deux mille quinze, le vingt-quatre septembre, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCAATION : 17 septembre 2015

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, MALBEC, BERNES, LE GUIRIEC, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, FIEVRE, MARQUIER, RAYMOND, RIGAUD, SEIB-TAUPIN, GIOIA-MASSOT.

ABSENTS EXCUSÉS : MME GARBIN et MM. MARTIN et LACLAU.

PROCURATIONS

Mme LLOUBERES	à	Mme GONZALEZ
M. ANDUZE	à	M. SANCHEZ
Mme SUZE	à	Mme SEIB-TAUPIN
M. FERTE	à	Mme GIOIA-MASSOT

SECRETARE : M. ZAMBONI a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : FINANCES - Décision Modificative N°2/2015.

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'à la suite de la notification de la répartition du montant du Fond de Péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) notifié en date du 1^{er} juillet dernier, les crédits budgétaires afférents doivent être augmentés.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :

- Décider de procéder au virement de crédit suivant sur le budget 2015 de la commune :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 73925-01		1 500 €		
Total 014		1 500 €		
D 66111-01	1 500 €			
Total D 66	1 500 €			
Total fonctionnement	1 500 €	1 500 €		
Total général		0.00 €		0.00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 28 septembre 2015

Le Maire,

Lysiane MAUREL

